

# Conseil du Centre

89<sup>e</sup> session, novembre 2025

CC 89/8/b

## HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

### Rapport du Comité sur les activités de formation pour les employeurs

---

#### Membres présents:

Jacqueline Mugo (Présidente du groupe des employeurs pour le Conseil du Centre)  
Abdulghani Al-Sayegh (membre du groupe des employeurs)  
Joséphine Andriamamonjiarison (membre du groupe des employeurs)  
Sheena Mayers-Granville (membre du groupe des employeurs)  
Emiko Nagasawa (membre du groupe des employeurs)  
Guido Ricci (membre du groupe des employeurs)  
Amadou Sako (OIE, Secrétaire du groupe des employeurs)  
Tugschimeg Sanchir (Conseillère principale ACT/EMP-Genève)  
Paolo Salvai (Chef du programme ACT/EMP-Turin, secrétaire du Comité sur les activités de formation pour les employeurs)

#### Fonctionnaires du Centre:

Christophe Perrin (Directeur)  
Paola Babos (Directrice adjointe)  
Andreas Klemmer (Directeur, Département de la formation)

#### Observateurs:

Jeanne Schmitt (ACT/EMP-Turin)  
Sandro Pettineo (ACT/EMP-Turin)  
Jorge Cesar Ramirez Mata (ACT/EMP-Turin)  
Rachida Zingara (ACT/EMP-Turin)  
Irene Panizzolo (ACT/EMP-Turin)  
Yulia Menshikh (ACT/EMP-Turin)  
Chiara Cirelli (OIE)

## Réunion du Comité sur les activités de formation pour les employeurs

1. Mme Jacqueline Mugo, Présidente du groupe des employeurs pour le Conseil du Centre, ouvre la réunion en accueillant les délégués, le Secrétaire du groupe des employeurs (OIE) et l'équipe du Programme des activités pour les employeurs (ACT/EMP-Turin).
2. M. Paolo Salvai, Chef du programme ACT/EMP-Turin, commence sa présentation en rappelant l'histoire et le mandat du Centre, soulignant sa mission de promouvoir la justice sociale par le travail décent en offrant des formations et des services de développement des capacités connexes principalement destinés aux mandants de l'OIT. Il donne un aperçu des priorités thématiques et du portefeuille diversifié du Centre et souligne que, bien que le Centre serve un large public international, environ 15 % de ses bénéficiaires sont des mandants de l'OIT, ce qui reflète son mandat principal de renforcer la structure tripartite de l'Organisation. M. Salvai explique également le modèle économique du Centre, qui combine un mélange de contributions volontaires (1/3) avec des revenus générés sur le marché (2/3). Il illustre également l'importance de l'OIT qui fournit des contributions volontaires et achète un important volume de services de l'OIT. Enfin, M. Salvai donne un aperçu complet du Programme des activités pour les employeurs et de son rôle stratégique au sein du Centre.
3. Le Comité exprime un intérêt particulier à comprendre comment les activités du Programme sont conçues et mises en œuvre dans les différentes régions. Les membres constatent la forte participation de l'Amérique latine et des Caraïbes (42 % de tout les participants), reflétant l'engagement proactif des OEE dans cette région à travers leurs organisations sectorielles. En revanche, la participation des États arabes est restée limitée, à environ 1 %. Le Comité demande également des éclaircissements sur la manière dont la programmation du Centre soutient les organisations d'employeurs et de travailleurs dans le renforcement de leur expression et de leur influence dans des contextes politiques où le dialogue social est de plus en plus mis de côté. De plus, les membres font part de leur intérêt pour la manière dont les organisations d'employeurs intègrent l'intelligence artificielle dans leurs opérations et services, soulignant la nécessité de renforcer leur capacité dans ce domaine en évolution rapide.
4. M. Salvai et son équipe présentent le rapport des activités de 2024 et donnent un aperçu du portefeuille 2024-25, qui couvre les aspects suivants:
  - principales réalisations de 2024 (et résultats intermédiaires pour 2025), chiffres clés des activités de formation et des participants, et portée et impact dans les différentes régions;
  - offre de services;
  - résultats de l'exécution et de l'évaluation;
  - ressources financières et objectifs;
  - principales initiatives de formation, y compris nouveaux cours tels que la formation des formateurs sur les fondamentaux de la sécurité et de la santé au travail (SST)
  - ACT/EMP-Turin: services de conseil, notamment en matière de numérisation, de conseil en gestion et d'accompagnement pour les organisations d'employeurs et d'entreprises (OEE);

- grands événements organisés par ACT/EMP-Turin et en collaboration avec d'autres programmes de formation;
  - perspectives d'avenir
5. Des modèles de réussite sont partagés lors de la session, notamment une présentation sur les programmes de formation des formateurs en matière de sécurité et de santé au travail (SST) mis en œuvre au Kazakhstan et en République démocratique du Congo (RDC), proposés par ACT/EMP aux OEE. Ces programmes permettent aux OEE de mettre en place des services de formation durables qui, grâce à un petit groupe de formateurs qualifiés, peuvent atteindre un grand nombre de leurs membres, augmentant ainsi considérablement leur impact et positionnant les OEE comme des acteurs nationaux de premier plan dans la promotion de la sécurité et de la santé au travail. De plus, l'expérience réussie de la Confédération des employeurs des Philippines (ECOP) dans le déploiement du chatbot juridique alimenté par l'IA pour les OEE est mise en avant comme un exemple de soutien efficace à l'innovation et à la transformation numérique. La mise en œuvre réussie des outils de gestion de la relation client (CRM) au Congo, en Moldavie, au Gabon et en Inde est également présentée, montrant comment ces solutions numériques améliorent l'engagement des membres et l'efficacité opérationnelle au sein des OEE.
  6. Une autre présentation porte sur d'autres formations et outils numériques développés par le Programme dans des domaines tels que les politiques de salaire minimum, les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), et l'outil de lobbying et de plaidoyer alimenté par l'IA -suivi des politiques- *ReguLens*. Ces initiatives illustrent la capacité du Programme à fournir une valeur pratique et à développer des solutions innovantes qui renforcent les capacités des organisations d'employeurs.
  7. Le Comité a reconnu la forte performance du Programme, soulignant la diversité de ses activités, le caractère innovant de ses initiatives et l'impact visible dans différentes régions.
  8. Le Comité approuve le rapport à l'unanimité et félicite chaleureusement M. Salvai et son équipe pour leur effort collectif et leurs performances.

## Rencontre avec la haute Direction du Centre

Mme Mugo exprime sa gratitude à M. Christophe Perrin, Directeur, à Mme Paola Babos, Directrice adjointe, et à M. Andreas Klemmer, Directeur du Département de la formation pour leur soutien au Programme ACT/EMP-Turin.

9. Mme Mugo et les membres du groupe des employeurs soulignent les points suivants:
  - la performance solide et le professionnalisme de l'équipe d'ACT/EMP-Turin, dont les résultats de 2024 ont démontré à la fois l'efficacité et un impact tangible dans toutes les régions.
  - l'innovation et l'approche tournée vers l'avenir du Programme, notamment à travers des initiatives telles que *ReguLens*, le chatbot IA testé avec l'ECOP, et le déploiement des systèmes CRM.

- encouragent le Centre à tirer des leçons de la forte participation en Amérique latine pour renforcer la participation dans d'autres régions, en particulier les États arabes.
- invitent la Direction à réfléchir à la manière dont le Centre peut davantage tirer parti de l'innovation d'ACT/EMP-Turin, en veillant à ce que les priorités des employeurs soient reflétées dans le prochain Plan stratégique et P&B, et à élargir la portée et l'inclusivité des programmes.

**10. En réponse, M. Perrin:**

- félicite le Programme pour ses résultats solides.
- rappelle que la préparation du nouveau Plan stratégique et P&B était basée sur un large processus consultatif, garantissant l'implication des partenaires sociaux à toutes les étapes.
- reconnaît l'environnement difficile auquel l'OIT est actuellement confrontée et souligne l'importance pour le Centre de rester vigilant et adaptable aux réalités changeantes.
- signale que, bien que le Centre soit dans une bonne situation, maintenir la résilience nécessitera une innovation et une agilité continues.
- réitère que la numérisation reste un pilier central de la stratégie du Centre, avec l'innovation au cœur.

**11. À son tour, M. Klemmer:**

- félicite le Programme pour ses résultats solides et la qualité de son travail.
- souligne les différences parmi les portefeuilles de formation du Centre et insiste sur la réussite distinctive du Programme des activités pour les employeurs.
- met l'accent sur l'importance de garder les personnes, en particulier les mandants de l'OIT, au centre du travail du Centre, même en adoptant la transformation technologique.
- convient que le Programme des activités pour les employeurs représente un modèle solide qui pourrait inspirer d'autres départements au sein du Centre.

**12. Enfin, Mme Babos:**

- souligne l'étroite collaboration entre les Services institutionnels et le Département de la formation, en insistant sur le fait que la numérisation et l'innovation sont désormais intégrées à la direction opérationnelle du Centre.
- explique que les Services institutionnels jouent un rôle stratégique au-delà des fonctions administratives, soutenant la transformation numérique des systèmes et des processus.
- fait une réflexion concernant la transformation numérique comme moteur du changement opérationnel, de l'inscription et de la préparation du budget à l'automatisation et à l'efficacité opérationnelle globale.
- souligne l'engagement du Centre dans le développement du personnel, notant les efforts continus pour favoriser une culture d'apprentissage et d'innovation au sein des équipes, conformément à l'initiative ONU 2.0.

**13. En guise de conclusion, le Comité insiste sur les points suivants:**

- les contributions et l'impact significatifs du Programme des activités pour les employeurs;
- l'importance de tirer parti de la technologie, notamment de l'IA et des outils numériques;

- la nécessité de maintenir et de soutenir davantage la capacité du Programme, en veillant à ce qu'il continue de répondre efficacement à la demande croissante des OEE.
  - exprime sa gratitude à l'équipe ACT/EMP-Turin et à la Direction du Centre pour leur collaboration continue et leur engagement à faire avancer le mandat du Centre.
- 